

Préambule

**Travail et handicap :
ce que dit la loi** _____ Pages 4/5

**La maison départementale des
personnes handicapées (MDPH)
et la commission des droits et
de l'autonomie des personnes
handicapées (CDAPH)** _____ Pages 6/7

**Qu'est-ce que l'Agefiph
et le FIPHFP ?** _____ Pages 8/9

Sommaire

1 **Me faire reconnaître travailleur handicapé :
pourquoi ?** _____ Pages 10/11

2 **Qu'est-ce que la reconnaissance
de la lourdeur du handicap** _____ Pages 12/13

3 **Mon projet : Travailler (Re-Travailler)** __ Pages 14/17
- Travailler dans le secteur privé
- Travailler dans la Fonction Publique
- Travailler en EA ou Travailler en ESAT

4 **Accéder à un emploi :
qui peut m'accompagner ?** _____ Pages 18/21
- L'ANPE
- CAP EMPLOI Lyon-Rhône
- Le Réseau des Missions Locales du Rhône
- Autres services d'accompagnement spécialisés

5 **Conserver mon emploi,
aménager mon poste de travail** _____ Pages 22/23
- Salarié du secteur privé
- Agent de la fonction publique

6 **Me former, engager une reconversion** _Pages 24/29
- Salarié du secteur privé
et agent du secteur public
- Vous êtes demandeur d'emploi
- Les formations spécialisées, les aides de l'Agefiph

Se former grâce à l'alternance
- Le Contrat d'apprentissage
- Le Contrat de professionnalisation

7 **Créer mon activité, m'installer
à mon compte** _____ Pages 30/31

8 _____ Pages 32/34

Questions / Réponses

Existe-t-il des postes réservés aux personnes handicapées ?

Invalidité, incapacité, inaptitude : ne pas confondre !

Qu'est-ce qu'une compensation du handicap ?

Un appui social : à qui m'adresser ?

Puis-je avoir accès aux mesures pour l'emploi,
aux contrats aidés ?

Je me sens discriminé du fait de mon handicap,
que puis-je faire ?

Pour aller au travail : quelles sont les aides au transport,
à la mobilité ?

Rubrique pratique _____ Pages 35/37

- Ressources associatives
- Sites et ressources internet
- Bibliothèque des guides spécialisés
- Sigles et abréviations

**Les Maisons du Rhône
(liste complète)** _____ Pages 38/39

Etre actif et en situation de handicap :

le Guide de l'emploi dans le Rhône

Un guide pour quoi ?

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a fait évoluer les modalités de prise en charge du handicap pour une meilleure implication et intégration à la vie collective dont la vie professionnelle. Son application modifie les missions et responsabilités d'institutions, réorganise les circuits d'accès aux droits, fait évoluer les services désormais proposés, aux salariés, aux demandeurs d'emploi, et aux employeurs. Ce guide fournit une présentation de la nouvelle situation. Il apporte les informations utiles sur les dispositifs et les organismes en charge d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes en situation de handicap dans le Rhône.

Ce document a été réalisé, à l'initiative du comité de pilotage du **Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés du Rhône**, avec le financement de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Rhône par Fabienne MATHEVON, coordinatrice du PDITH du Rhône, assistée de Pascal DETAVERNIER avec la collaboration des services de la DDTEFP du Rhône, et de Françoise LAMURE, référente insertion professionnelle de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les membres du PDITH remercient pour leur appui à la concrétisation de ce travail, Laurence CASTAGNETTI, de la Mission Locale de Lyon, Sandra LAURENT, Karim BADAOUÏ et Mireille GUIGON, de CAP EMPLOI Lyon Rhône, Laure DAVID de l'URAPEDA, Anne ROBERT de l'ANPE, Martine DERUFFE du service social de la CRAM et Thierry DELERCE de l'ADAPT Rhône.

Information au lecteur :

Une reproduction partielle de certaines informations a été possible et autorisée par les services du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, et ceux de l'Agefiph. Ce guide est un document d'information qui ne revêt pas un « caractère réglementaire » il sera, ainsi que sa mise à jour annuelle, téléchargeable et consultable sur le site de la DRTEFP/DDTEFP du Rhône et celui du PDITH du Rhône.

Un guide pour qui ?

Pour les jeunes et les adultes en situation de handicap, ou confrontés à un problème de santé, une maladie invalidante, une maladie professionnelle ; salariés, en recherche d'emploi ou stagiaires en formation.

Ce guide est aussi destiné aux professionnels chargés de l'accueil et de l'accompagnement des personnes pour favoriser leur accès ou leur maintien dans l'emploi. Enfin à toute personne en recherche d'informations concernant l'emploi des personnes handicapées dans le Rhône.